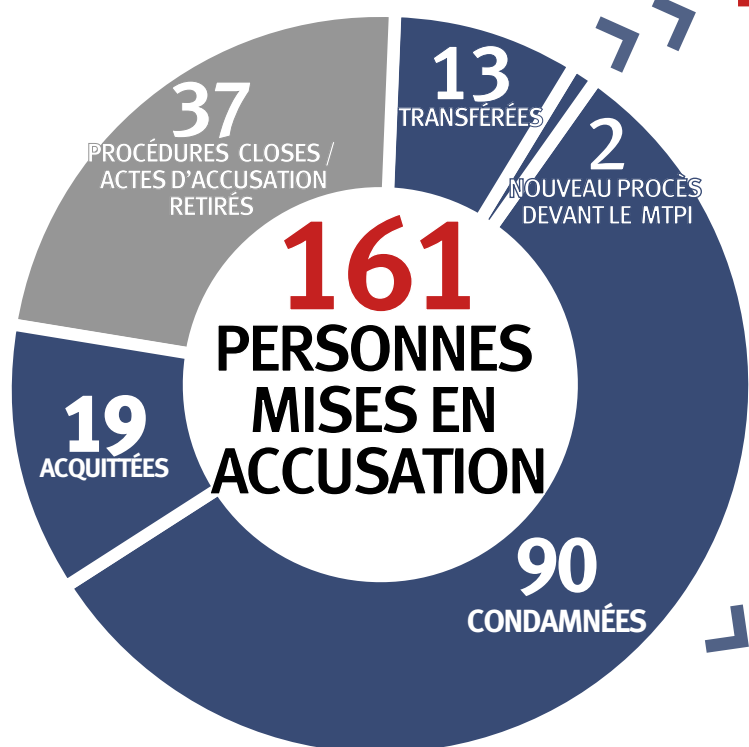


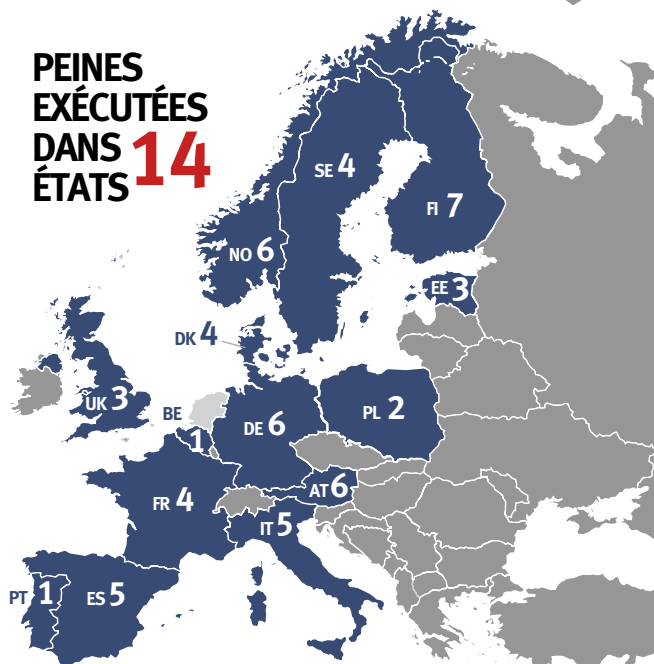
Le TPIY juge les crimes de guerre commis lors des conflits en ex-Yougoslavie dans les années 1990. Le Tribunal est la première instance judiciaire à avoir poursuivi et jugé les crimes internationaux les plus graves perpétrés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et les procès de Nuremberg et de Tokyo. Au cours des deux dernières décennies, le Tribunal a changé de manière irréversible le paysage du droit pénal international et du droit humanitaire.



13 PERSONNES TRANSFÉRÉES DANS LES PAYS DE L'EX-YOUGOSLAVIE POUR Y ÊTRE JUGÉES



PEINES EXÉCUTÉES DANS 14 ÉTATS



(À l'exclusion des accusés dont la peine prononcée est égale ou inférieure à la durée de détention pendant le procès, et ceux dont le transfert est en préparation.)



PLUS DE...



4 650 TÉMOINS



10 800 JOURS DE PROCÈS



2,5 MILLION DE PAGES DE COMPTES RENDUS D'AUDIENCE

4 TYPES DE CRIMES

Génocide

Crimes contre l'humanité

Violations des lois ou coutumes de la guerre

Infractions graves aux Conventions de Genève